

Centre  
de services scolaire  
de Kamouraska-  
Rivière-du-Loup

Québec 

# RAPPORT ANNUEL

2019-2020

### Mise en perspective

#### Rapport annuel et reddition de comptes

---

L'apprentissage est complexe; l'être humain l'est tout aussi.

Travailler avec des données et des chiffres ne doit jamais nous éloigner des humains avec lesquels nous intervenons.

Comprendre les données en éducation exige que plusieurs facteurs soient questionnés, comme :

- Les caractéristiques individuelles et collectives des cohortes d'élèves, dont les profils d'apprenant;
- L'environnement pédagogique, dont la relation maître-élève;
- La relation parents-apprentissage et parents-école;
- L'environnement scolaire de l'école avec ses offres au niveau de l'organisation scolaire et parascolaire;
- Les mesures de soutien et d'accompagnement des élèves présentant des difficultés dans leurs apprentissages;
- L'organisation et la gestion des services.

*Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*

**TABLE DES MATIÈRES**

Mot du directeur général	... 04
Conseil des commissaires et mot de l'ex-présidente	... 05
Faits saillants	... 06
Reddition de comptes — Plan d'engagement vers la réussite	
— Cadre légal	... 08
— Objectif 1 : D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves	... 09
— Objectif 2 : D'ici 2030, ramener à 8,0 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire	... 10
— Objectif 3 : D'ici 2030, porter à 90,0 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85,0 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES ou DEP)	... 11
— Objectif 4 : D'ici 2030, pour notre commission scolaire, porter à 92,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 <sup>e</sup> année du primaire	... 11
Liste des travaux réalisés en 2019-2020 – Amélioration des bâtiments	... 12
Rapport concernant le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école – Bilan 2019-2020	... 14
Augmentation des élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle	... 17
Centre de services scolaire en chiffres	
— Coup d'œil sur l'organisation	... 19
— État financier 2019-2020	... 25
Rapports légaux	
— Rapport concernant l'application du code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires — Commissaire à l'éthique	... 29
— Rapport concernant l'application de la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents — Responsable de l'examen des plaintes	... 30
— Rapport concernant l'application de la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents — Protecteur de l'élève	... 31
— Rapport concernant l'application de la <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles</i> — Responsable du suivi des divulgations	... 32
— Rapport concernant l'utilisation des ressources — Objectifs, principes et critères de répartition des ressources	... 33
— Rapport concernant l'utilisation des ressources — Application de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'état	... 34
Remerciements	... 36

**MILLE ET UN REGARDS... UNE VISION!**

**C**'est avec beaucoup de fierté que nous partageons avec vous le rapport annuel 2019-2020 du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup.

Ce document, prescrit par la Loi sur l'instruction publique, fait partie des différents outils que réalise annuellement le centre de services scolaire pour rendre compte à la population et au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) des services qu'il offre sur l'ensemble de son territoire. Il présente les résultats que nous avons obtenus en regard des orientations que nous nous sommes données. Il est important de rappeler que le rapport annuel est devenu une pièce maîtresse en matière de reddition de comptes.

**La réussite éducative**

À la lecture du rapport 2019-2020, vous pourrez constater que notre organisation continue de se démarquer, tout en jouant pleinement son rôle dans la communauté, et qu'elle fait encore figure de modèle au Québec.

La grande majorité des cibles fixées par notre plan d'engagement ont été atteintes. Quant au taux de diplomation et de qualification de nos élèves avant l'âge de 20 ans, bien que nos résultats soient toujours au-dessus de la moyenne du réseau public québécois, notre organisation poursuivra ses efforts pour permettre à nos jeunes d'atteindre de nouveaux sommets.

Concernant le taux de sorties sans diplôme ni qualification de nos élèves (décrocheurs), nous atteignons un taux de 9,2 %, ce qui place notre centre de services scolaire parmi les plus performantes de la province. À notre grande satisfaction, en plus de demeurer à l'école et de persévérer, nos élèves réussissent encore mieux que par le passé. Nous devons nous assurer de travailler en ce sens de façon continue.

Nous ne pouvons évidemment passer sous silence les bonnes performances de nos élèves en formation générale des adultes et en formation professionnelle. Leurs apports aux performances de notre organisation sont appréciables. En effet, chaque année, ces deux secteurs de formation ont des performances supérieures aux moyennes nationales. Ces parcours de formation, complémentaires à la formation générale des jeunes, permettent à un grand nombre d'élèves la poursuite de leur projet de scolarisation dans notre communauté.

**L'apport de notre communauté, un facteur de réussite inestimable**

Ces bonnes notes, nous les devons à l'ensemble de notre personnel qui s'investit sans compter, avec passion et surtout professionnalisme. Nous voulons souligner l'excellent travail de l'ensemble de nos employés qui se dévouent à la réussite de nos élèves.

Nous les devons aussi à toute la communauté éducative. À cet égard, nous tenons à remercier les parents, les membres des conseils d'établissement, du comité de parents, du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, des organismes de participation des parents et du conseil des commissaires, ainsi que les partenaires pour leur implication et surtout pour leur engagement envers notre école publique, une école qui se démarque par sa diversité, son esprit d'entrepreneuriat, sa créativité et sa vitalité.

**Une nouvelle gouvernance**

Un nouveau modèle de gouvernance scolaire a été mis en place au Québec au printemps 2020, marquant la transition vers une participation des parents, des membres du personnel et des membres de la communauté au conseil d'administration.

Nous tenons à souligner et remercier les commissaires du conseil des commissaires pour leur engagement indéfectible à la mission de l'école publique québécoise. C'est avec un grand respect que nous saluons leur apport au développement de notre organisation. À juste titre, madame Edith Samson, ex-présidente du conseil des commissaires, vous adresse quelques mots pour clore cette transition que vous retrouverez à la page suivante.

Ce fut une année de grandes transitions, marquées par un contexte pandémique qui marquera l'histoire du Québec. Avec l'apport de tous les acteurs, nous avons su maintenir des services de qualité, tout en assurant une gestion rigoureuse et transparente de nos ressources.

**MILLE ET UN REGARDS... UNE VISION!**

Bonne lecture!



Antoine Déry, directeur général

## CONSEIL DES COMMISSAIRES

### Mot de l'ex-présidente, madame Edith Samson :

Je tiens à vous remercier, chers collègues commissaires pour toute votre implication et votre engagement. Ensemble, comme élu(e)s scolaires, nous avons investi temps et énergie dans un des biens les plus précieux de notre société, l'Éducation.

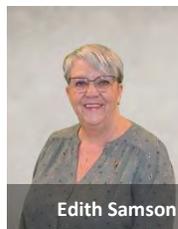
Chacune et chacun de vous étiez très conscient(e) de votre rôle d'élu(e) scolaire afin d'assurer la réussite des élèves, jeunes et adultes, de l'équité et la qualité des services, mais également de votre apport au développement social, culturel, sportif et économique de vos circonscriptions électorales. Être à l'écoute des gens de nos différents milieux et redevable de nos décisions à l'ensemble de la population du territoire de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, c'était le fondement de notre engagement.

Avoir et être, sont les deux verbes que nos élèves débutant le primaire apprennent à conjuguer. Alors je vous remercie d'être des femmes et des hommes passionné(e)s, disponibles, dévoué(e)s, fières et fiers d'avoir exercé votre rôle d'élu(e) scolaire.

Mille et un regards... une vision, ce slogan a toujours guidé mon engagement en éducation comme parent dans les différents comités puis comme élue scolaire et présidente. Mille et un regards c'est chacune et chacun de vous œuvrant au quotidien pour et auprès des élèves. Je tiens donc, en mon nom personnel et au nom de tous les commissaires à remercier l'ensemble du personnel de la commission scolaire pour tout le travail accompli, sans oublier les parents, les membres des comités au sein des écoles, des centres et de la commission scolaire ainsi que tous les partenaires du milieu. Grâce à vous tous, l'école publique a su rayonner et de beaux projets ont vu le jour.



Edith Samson, ex-présidente



Edith Samson



Nadia Tardif



Alain Castonguay



Bernard Pelletier



Yves Mercier



Sylvain Bureau



Nancy St-Pierre



Céline Langlais



Carole Lévesque



Martine Hudon



Magali Émond



Marie-Lyne  
Cayouette



Claude Beaulieu

**LES CHIFFRES  
DE L'ANNÉE 2019-2020**

9,2 %

C'est le pourcentage de sorties sans diplôme ni qualification pour l'année scolaire 2017-2018 (données la plus récente). Ce nombre est calculé en fonction du nombre de finissants total pour l'année scolaire en question. Le taux du réseau public se situe à 15,4 %.

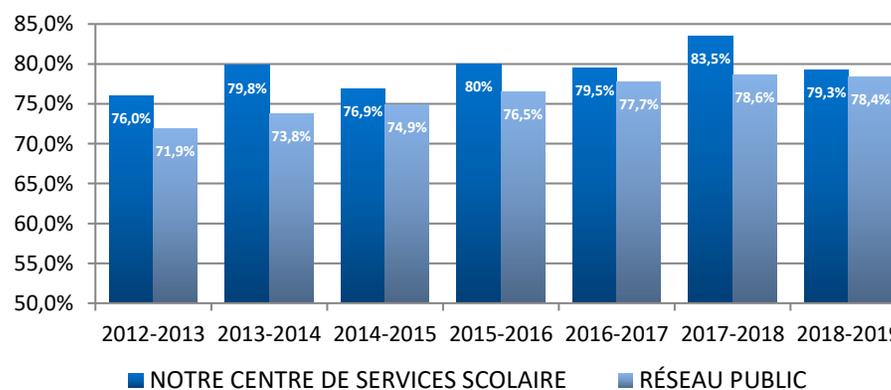
1 239

C'est le nombre d'élèves ayant fréquenté à temps plein ou partiel le centre d'éducation des adultes en 2019-2020, tous parcours confondus. Ces élèves ont fréquenté l'un de nos trois centres situés à Rivière-du-Loup, Saint-Pascal et La Pocatière.

86 %

C'est le pourcentage des élèves âgés entre 16 et 18 ans qui ont atteint leur objectif de formation au centre d'éducation des adultes.

79,3 %\*



C'est le taux de diplomation et de qualification de nos élèves, en 2018-2019.

*Rapport annuel, page 11*

\* Dernière donnée disponible

92,3 %

C'est le taux d'élèves entrant pour la première fois en 1<sup>re</sup> secondaire au 30 septembre 2018, et ce, avant l'âge de 13 ans. Le réseau public se situe à 89,1 %.

*Rapport annuel, page 10*  
\* Dernière donnée disponible

6 400

C'est la clientèle que nous avons dans nos écoles primaires et secondaires. À ce nombre, il faut ajouter plus de 585 élèves en formation professionnelle et à l'éducation des adultes (ETP).

*Rapport annuel, page 19*

39

C'est le nombre d'élèves inscrits certifiés dans un parcours de formation axée sur l'emploi.



**948**

C'est le nombre d'élèves ayant fréquenté à temps plein ou partiel nos centres de formation professionnelle en 2019-2020, tous parcours confondus.

Rapport annuel, pages 17 et 18

**415 000 \$**

C'est le montant des retombés budgétaires du Service aux entreprises pour le centre de formation professionnelle. En 2019-2020, c'est 488 participants qui ont été formés.

Un peu plus de  
**104 000 000**

C'est le budget annuel du centre de services scolaire. En 2019-2020, plus de 5,8 millions \$ ont été investis en travaux d'amélioration de ses bâtiments.

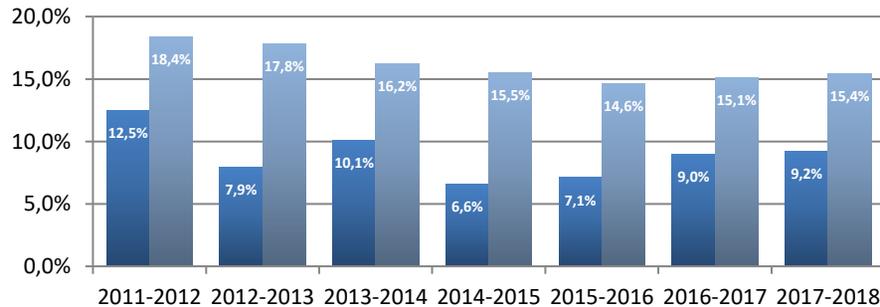
Rapport annuel, pages 12 et 25 à 28

**4,63 %**

C'est le pourcentage des dépenses de fonctionnement de nature administrative sur les dépenses totales.

Rapport annuel, pages 25 et 26

**9,2 %**



■ NOTRE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ■ RÉSEAU PUBLIC

C'est le taux de sortie sans diplôme ni qualification de nos élèves (décrocheurs) (données la plus récente).

**7 113 068**

C'est le budget annuel consacré au transport scolaire de nos élèves pour la rentrée et la sortie quotidienne des classes. 5 235 élèves ont bénéficié du service de transport scolaire en 2019-2020.

Rapport annuel, page 23

**76 %**

C'est le pourcentage de nos établissements qui n'ont connu aucun acte d'intimidation ou de violence en 2019-2020.

Rapport annuel, pages 15 et 16

**237**

C'est le nombre de diplômes émis par le centre de formation professionnelle (DEP, ASP et AEP) en 2019-2020\*. Ce nombre était de 344 en 2018-2019 et de 348 en 2017-2018.

\* Diminution en 2019-2020 causée en grande partie par la COVID-19.



**LE CADRE LÉGAL — RAPPORT ANNUEL ET REDDITION DE COMPTES**

Les extraits suivants décrivent les obligations légales associées à la reddition de comptes.

**Loi sur l'instruction publique — Centre de services scolaire**

Rapport annuel et reddition de comptes

**Art. 220** — Le centre de services scolaire prépare un rapport annuel conformément aux dispositions du règlement pris en vertu de l'article 457.6 afin de rendre compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan d'engagement vers la réussite et des résultats obtenus en fonction des objectifs et des cibles qu'il comporte.

Le centre de services scolaire doit faire mention dans ce rapport, de manière distincte pour chacun de ses établissements, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance de son directeur général par les directeurs d'établissement d'enseignement en application de l'article 96.12, des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.

Le centre de services scolaire transmet une copie du rapport au ministre et le rend public au plus tard le 31 décembre de chaque année.

**Pouvoirs du ministre**

**Art. 457.4** — Le ministre peut, par règlement, rendre obligatoire l'élaboration, par le centre de services scolaire, de documents visant à informer la population de son territoire sur ses activités ou son administration.

Le ministre peut également établir des règles concernant la publication ou la diffusion, par le centre de services scolaire, de tout type de document qu'il détermine. Ces règles peuvent notamment prévoir le délai dans lequel cette publication ou cette diffusion doit être effectuée ainsi que les modalités applicables.

**Évaluation des résultats par le ministre**

**Art. 459.4** — Le ministre procède à l'évaluation des résultats de la mise en œuvre du plan d'engagement vers la réussite de chaque centre de services scolaire, selon la périodicité qu'il détermine. Cette évaluation est transmise au centre de services scolaire.

Le ministre et le centre de services scolaire conviennent, le cas échéant, des correctifs qui doivent être mis en place afin d'assurer l'atteinte des orientations, des objectifs ou des cibles visés au plan d'engagement vers la réussite.

Lorsque, malgré les correctifs apportés, le ministre estime qu'il est peu probable que le centre de services scolaire puisse atteindre ces orientations, ces objectifs ou ces cibles, il peut prescrire toute mesure additionnelle que le centre de services scolaire doit mettre en place dans le délai que le ministre détermine.

**Plan d'engagement vers la réussite**

**Art. 209.1** — Pour l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs, chaque centre de services scolaire établit un plan d'engagement vers la réussite cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère. Le plan d'engagement vers la réussite doit également, le cas échéant, répondre aux attentes signifiées en application de l'article 459.2. En outre, sa période doit s'harmoniser avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.

Ce plan, qu'elle peut actualiser au besoin, doit comporter :

- 1° le contexte dans lequel elle évolue, notamment les besoins de ses écoles et de ses centres, les principaux enjeux auxquels elle est confrontée ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'elle dessert;
- 2° les orientations et les objectifs retenus;
- 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le plan;
- 4° les indicateurs, notamment nationaux, utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et cibles visés;
- 5° une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à leur qualité;
- 6° tout autre élément déterminé par le ministre.

## NOS OBJECTIFS

Objectif 1 : D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves

*Cible 1*

### **CIBLE 1 : ÉCARTS DE RÉUSSITE ENTRE LES GARÇONS ET LES FILLES**

Le taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 2012-2019 établit la proportion des élèves qui, nouvellement inscrits en 1<sup>re</sup> secondaire au début de l'année scolaire 2012-2013, ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification jusqu'en 2018-2019.

COHORTE	INDICE DE DÉPART (2008-2015)	RÉSULTATS ACTUELS (2012-2019)	CIBLE (2015-2022)
ENSEMBLE DU QUÉBEC	10,1 %	10,2 %	6,1 %
NOTRE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	16,0 %	1,3 %	14,0 %

Constat du résultat centre de services scolaire en lien avec le résultat du réseau public :

**Cible atteinte**

L'écart de diplomation et de qualification entre les garçons et les filles est nettement inférieur à celui de l'ensemble du Québec et par rapport à nos résultats de l'an dernier. Cependant, l'amélioration de cet écart peut s'expliquer par la diminution de la diplomation et de la qualification chez nos filles, nos garçons étant demeurés stables.

Objectif 1 : D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves

*Cible 2*

### **CIBLE 2 : ÉCARTS DE RÉUSSITE ENTRE LES ÉLÈVES HDAA ET LES ÉLÈVES RÉGULIERS**

COHORTE	INDICE DE DÉPART (2008-2015)	RÉSULTATS ACTUELS (2012-2019)	CIBLE (2015-2022)
ENSEMBLE DU QUÉBEC	34,1 %	30,1 %	25,3 %
NOTRE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	41,3 %	29,5 %	30,0 %

Constat du résultat centre de services scolaire en lien avec le résultat du réseau public :

**Cible atteinte**

L'écart de réussite de nos élèves est légèrement inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Cependant, cet écart est plus important que l'année dernière chez nos élèves. Encore une fois, cet écart s'explique par la diminution de la réussite des filles HDAA.

## NOS OBJECTIFS

Objectif 1 : D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves

*Cible 3*

### CIBLE 3 : ÉCARTS DE RÉUSSITE ENTRE LES ÉLÈVES DES MILIEUX DÉFAVORISÉS ET L'ENSEMBLE DES ÉCOLES

COHORTE	INDICE DE DÉPART (2008-2015)	RÉSULTATS ACTUELS (2012-2019)	CIBLE (2015-2022)
ENSEMBLE DU QUÉBEC	8,9 %	7,5 %	6,5 %
NOTRE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	3,1 %	1,2 %*	2,0 %

Constat du résultat centre de services scolaire en lien avec le résultat du réseau public :

Cible atteinte

L'écart de réussite de nos élèves entre les deux milieux est inférieur à celui du secteur public de l'ensemble du Québec.

\* Cette année, les élèves de nos milieux défavorisés réussissent mieux que ceux des autres milieux.

Source : MEES, Charlemagne, Objectif 2 de la Politique de réussite, résultat par CSS

### OBJECTIF 2

Parmi les élèves qui sont inscrits pour la première fois en 1<sup>re</sup> secondaire au 30 septembre 2018, proportion de ceux entrant à 13 ans ou plus.

COHORTE	INDICE DE DÉPART (2008-2015)	RÉSULTATS ACTUELS (2012-2019)	CIBLE (2015-2022)
ENSEMBLE DU QUÉBEC	12,6 %	10,9 %	11,4 %
NOTRE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	9,2 %	7,7 %	9,0 %

Constat du résultat centre de services scolaire en lien avec le résultat du réseau public :

Cible atteinte

Notre écart est resté stable et reste inférieur à celui de l'ensemble du Québec qui s'est amélioré.

Source : MEES, Charlemagne, Objectif 6 de la Politique de réussite, résultat par CSS



## NOS OBJECTIFS

**Objectif 3** : D'ici 2030, porter à 90,0 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85,0 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES ou DEP)

### OBJECTIF 3

Le taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 2012-2019 établit la proportion des élèves de moins de 20 ans qui, nouvellement inscrits en 1<sup>re</sup> secondaire au début de l'année scolaire 2012-2013, ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification jusqu'en 2018-2019.

COHORTE	INDICE DE DÉPART (2008-2015)	RÉSULTATS ACTUELS (2012-2019)	CIBLE (2015-2022)
ENSEMBLE DU QUÉBEC	78,8 %	78,4 %	84,0 %
NOTRE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	76,9 %	79,3 %	84,0 %

Constat du résultat centre de services scolaire en lien avec le résultat du réseau public :

Notre taux de diplomation et qualification est légèrement supérieur à celui du réseau public de l'ensemble du Québec. Cependant, nous avons connu une baisse de notre taux par rapport à l'année dernière qui peut être expliqué par la diminution de la réussite des filles.

Source : MEES, Charlemagne, *Objectif 2 de la Politique de réussite, résultat par CSS*

### OBJECTIF 4

**Objectif 4** : D'ici 2030, pour notre centre de services scolaire, porter à 92,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4<sup>e</sup> année du primaire

INDICE DE DÉPART DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE COHORTE 2008-2015	RÉSULTAT CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES 2019-2020	CIBLE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE 2015-2022
89,8 %	Aucun	90,0 %

Constat du résultat centre de services scolaire en lien avec la cible PEVR 2015-2022 :

Étant donné qu'il n'y a pas eu d'épreuve ministérielle en juin 2020, il nous est impossible de présenter les résultats.

Source : Commission scolaire (données)

## NOS OBJECTIFS

Objectif 5 : D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.

### OBJECTIF 5

ANNÉE	INDICE DE DÉPART (2016-2017)	RÉSULTATS ACTUELS (2019-2020)	CIBLE (2021-2022)
ENSEMBLE DU QUÉBEC	68,0 %	---	85,0 %
NOTRE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	86,0 %	72,3 %	90,0 %

#### LISTE DES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2019-2020 — AMÉLIORATION DES BÂTIMENTS

Remplacement des finis de plafond du hall d'entrée – **École polyvalente La Pocatière**  
 Installation de deux fontaines d'eau avec remplisseur de bouteilles – **École polyvalente La Pocatière**  
 Remplacement du système d'intercom – **CEA de La Pocatière (École Saint-Charles)**  
 Remplacement des deux chaudières à l'huile et électrique – **Centre de services de La Pocatière**  
 Réfection des salles de toilettes – **École Saint-Philippe**  
 Remplacement de la chaudière à l'huile – **École Saint-Philippe**  
 Mise à niveau du drainage et de l'isolation du périmètre – **École Monseigneur-Boucher**  
 Aménagement d'une salle de toilette accessible – **École Monseigneur-Boucher**  
 Remplacement des finis de plancher dans deux locaux – **École secondaire Chanoine-Beaudet (Saint-Pascal)**  
 Remplacement des finis de plancher de la bibliothèque – **École Saint-Bruno**  
 Aménagement d'un vestiaire – **École Sainte-Hélène**  
 Ajout d'un système d'intercom – **École Sainte-Hélène**  
 Remplacement de la chaudière électrique – **École Sainte-Hélène**  
 Remplacement du système d'intercom – **École Hudon-Ferland (Saint-Alexandre)**  
 Remplacement de l'entrée électrique – **École Notre-Dame-du-Portage**  
 Construction d'un mur pour séparer un local – **École Notre-Dame-du-Portage**  
 Travaux de désamiantage du plafond du 1<sup>er</sup> étage – **École Roy (Rivière-du-Loup)**  
 Travaux de peinture intérieure au 1<sup>er</sup> étage – **École Roy (Rivière-du-Loup)**  
 Réfection des finis de plancher au 1<sup>er</sup> étage – **École Roy (Rivière-du-Loup)**  
 Mise en marche du système de ventilation du gymnase – **École Roy (Rivière-du-Loup)**  
 Aménagement d'une salle de toilette accessible – **École Joly (Rivière-du-Loup)**  
 Réfection du stationnement – **École Joly (Rivière-du-Loup)**

## NOS OBJECTIFS

### LISTE DES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2019-2020 — AMÉLIORATION DES BÂTIMENTS (SUITE)

- Réaménagement de la cour d'école côté sud – **École internationale Saint-François-Xavier (Rivière-du-Loup)**
- Installation de retenues magnétiques sur les portes – **École internationale Saint-François-Xavier (Rivière-du-Loup)**
- Remplacement des fenêtres (phase II) – **École secondaire de Rivière-du-Loup**
- Remplacement de la chaudière à l'huile – **École secondaire de Rivière-du-Loup**
- Réfection des finis de plancher du secteur des archives – **École secondaire de Rivière-du-Loup**
- Amélioration du système de chauffage (phase III) – **École secondaire de Rivière-du-Loup**
- Rénovation des salles de toilettes – **CEA de Rivière-du-Loup (École Thibaudeau)**
- Remplacement des finis de planchers – **CEA de Rivière-du-Loup (École Thibaudeau)**
- Travaux de peinture intérieure – **CEA de Rivière-du-Loup (École Thibaudeau)**
- Remplacement du système d'intercom – **École Vents-et-Marées (Cacouna)**
- Installation d'une clôture – **École Vents-et-Marées (Cacouna)**
- Réfection de la toiture de l'aile « A » à la suite d'un sinistre – **École Lanouette (Saint-Antonin)**
- Travaux d'insonorisation d'un local d'orthopédagogie – **École Saint-Modeste**
- Mise à jour du drainage et de l'isolation du périmètre – **École Desbiens (Saint-Arsène)**
- Réfection de la toiture du gymnase – **École Desbiens (Saint-Arsène)**
- Aménagement du terrain extérieur – **École Desbiens (Saint-Arsène)**
- Amélioration du système de chauffage au service de garde – **École Desbiens (Saint-Arsène)**
- Remplacement du panneau d'alarme incendie – **École Desbiens (Saint-Arsène)**
- Remplacement du système d'intercom – **École des Vieux-Moulins (Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup)**
- Remplacement du système d'intercom – **École Moisson-d'Arts (L'Isle-Verte)**
- Installation d'un système de chauffage radiant dans les vestiaires – **École Moisson-d'Arts (L'Isle-Verte)**

## **RAPPORT CONCERNANT LE PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE – BILAN 2019-2020 (article 220 LIP)**

En conformité à l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le centre de services scolaire doit faire mention dans son rapport annuel, de manière distincte pour chacune de ses écoles, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance du directeur général du centre de services scolaire par le directeur de l'école, des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.

Les éléments pris en compte aux fins du rapport annuel sont ceux qui ont été répertoriés par les écoles et pour lesquels les intervenants scolaires ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes d'intimidation ou de violence tels que définis à l'article 13 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* et qui, conséquemment, ont fait l'objet d'un rapport sommaire au directeur général.

De plus, chacun des établissements du centre de services scolaire procède annuellement à l'actualisation de son plan d'action. Celui-ci comprend notamment le portrait de la situation et son analyse, les objectifs prioritaires, ainsi que les actions à poser de façon globale allant de la prévention à l'intervention.

Aussi, depuis 2013, neuf établissements du centre de services scolaire participent à une étude visant à dresser un portrait national de la violence dans les écoles primaires et secondaires et à suivre le phénomène au fil des ans. Ce projet est mené par l'Équipe de recherche sur la sécurité et la violence dans les écoles québécoises (SEVEQ). Cette participation permet à ces établissements d'obtenir un portrait des manifestations de violence, ainsi que du sentiment de sécurité dans son ensemble. Le questionnaire est complété par des élèves, des parents et des membres du personnel. Pour certaines autres écoles, des questionnaires élaborés par différents professionnels sont utilisés aux mêmes fins.

### **Description générale des interventions**

Lorsque des situations surviennent, des rencontres sont effectuées auprès de l'auteur ou des auteurs ainsi qu'auprès de l'élève qui subit l'acte de violence ou d'intimidation. Au besoin, le ou les témoins sont également rencontrés. Les parents des élèves concernés sont contactés, afin d'être informés de la situation et des mesures d'aide et de soutien offertes ainsi que des conséquences qui s'appliquent, s'il y a lieu. Les suspensions internes ou externes sont utilisées occasionnellement et un protocole de retour est prévu avant la réintégration de l'élève fautif. Selon l'analyse de la situation, des partenaires extérieurs peuvent également être impliqués. Par la suite, des procédures sont mises en place afin de s'assurer que l'événement est bien terminé et que les chances de récurrence sont considérablement diminuées.

En complément à ces interventions, différentes mesures préventives sont en place dans les écoles, notamment des ateliers de groupe misant sur le rôle des témoins, sur les relations interpersonnelles harmonieuses ou encore à propos de stratégies de résolution de conflit.

Il est à noter qu'un geste répréhensible, même s'il n'entre pas dans ces définitions, peut faire l'objet d'interventions en vertu du code de vie de l'école.



TABLEAU SYNTHÈSE NATURE DES ÉVÉNEMENTS <sup>1</sup> DÉCLARÉS PAR LES DIRECTEURS D'ÉCOLE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET PROPORTION DES PLAINTES DÉPOSÉES AUPRÈS DU PROTECTEUR DE L'ÉCOLE	
<b>ÉCOLE MOISSON-D'ARTS, LA CHANTERELLE, NOTRE-DAME-DU-SOUIRE ET RIOU</b>	
<b>Fréquence et nature des événements</b>	
Il y a eu moins de 5 événements d'intimidation <sup>2</sup> ou de violence <sup>3</sup> dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.	
<b>ÉCOLE LA CROISÉE I ET II</b>	
<b>Fréquence et nature des événements</b>	
Il y a eu moins de 5 événements d'intimidation <sup>2</sup> ou de violence <sup>3</sup> dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.	
<b>ÉCOLE SAINT-PHILIPPE, NOTRE-DAME ET J.-C.-CHAPAIS</b>	
<b>Fréquence et nature des événements</b>	
Il y a eu moins de 5 événements d'intimidation <sup>2</sup> ou de violence <sup>3</sup> dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.	
<b>ÉCOLE SECONDAIRE DE RIVIÈRE-DU-LOUP</b>	
<b>Fréquence et nature des événements</b>	
Il y a eu 5 événements d'intimidation <sup>2</sup> ou de violence <sup>3</sup> dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.	

<sup>1</sup> Rappel : Les événements pris en compte aux fins du rapport annuel sont ceux qui ont été répertoriés par l'école et pour lesquels les intervenants scolaires ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes d'intimidation ou de violence, tels que définis à l'article 13 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) et qui, conséquemment, ont fait l'objet d'un rapport sommaire au directeur général.

<sup>2</sup> Intimidation : « Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages), dans le contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. » (article 13 LIP)



<sup>3</sup> *Violence* : « Toute manifestation de force, de forme verbale (insulte, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d’engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l’opprimer en s’attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. » (article 13 LIP)

ÉCOLE VENTS-ET-MARÉES ET DESBIENS	AUCUN ÉVÉNEMENT D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE
ÉCOLE DES VIEUX-MOULINS ET SAINT-MODESTE	AUCUN ÉVÉNEMENT D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE
ÉCOLE ROY ET JOLY	AUCUN ÉVÉNEMENT D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE
ÉCOLE INTERNATIONALE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER	AUCUN ÉVÉNEMENT D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE
ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE ET LES PÈLERINS	AUCUN ÉVÉNEMENT D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE
ÉCOLE LANOUILLE	AUCUN ÉVÉNEMENT D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE
ÉCOLE HUDON-FERLAND, SAINTE-HÉLÈNE ET SAINT-LOUIS (SAINT-JOSEPH)	AUCUN ÉVÉNEMENT D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE
ÉCOLE MONSIEUR-BOUCHER, SAINT-LOUIS (KAMOURASKA) ET SAINT-BRUNO	AUCUN ÉVÉNEMENT D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE
ÉCOLE SACRÉ-CŒUR	AUCUN ÉVÉNEMENT D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE
ÉCOLE DE LA MARÉE-MONTANTE, DE L'ORÉE-DES-BOIS ET DE L'ÉTOILE-FILANTE	AUCUN ÉVÉNEMENT D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE
ÉCOLE DES VENTS-ET-MARÉES, DE LA PRUCHIÈRE ET DE L'AMITIÉ	AUCUN ÉVÉNEMENT D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE
ÉCOLE SECONDAIRE CHANOINE-BEAUDET	AUCUN ÉVÉNEMENT D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE
ÉCOLE POLYVALENTE LA POCATIÈRE	AUCUN ÉVÉNEMENT D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE



### AUGMENTATION DES ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Au cours des dernières années, les inscriptions totales dans notre centre de formation professionnelle sont en déclin en raison de la décroissance démographique et du fort potentiel d’emplois disponibles pour la clientèle de plus de 20 ans. Nous sommes passés de 881 ETP en 2010-2011 à une prévision de 524 ETP en 2019-2020. Une baisse dramatique de 40,5 % en 9 ans. Il faut ajouter que la fermeture du centre entre le 15 mars et le 11 mai 2020, en raison de la pandémie causée par le virus Covid-19, fait en sorte que l’année scolaire 2019-2020 s’est conclue avec un total de 403 ETP.

### PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE PROVENANT DE NOTRE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE EN FORMATION PROFESSIONNELLE (MOINS DE 20 ANS)

Le premier tableau dresse un portrait de la clientèle de moins de 20 ans, provenant du territoire du centre de services scolaire, qui s’inscrit pour une première fois, à temps plein, en formation professionnelle, dans notre centre. Il distingue la clientèle de sexe masculin et de sexe féminin.

PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE PROVENANT DE NOTRE COMMISSION SCOLAIRE EN FORMATION PROFESSIONNELLE (MOINS DE 20 ANS)			
ANNÉE	TOTAL	MASCULIN	FÉMININ
2010-2011	100	83	17
2011-2012	129	94	35
2013-2014	133	107	26
2015-2016	120	89	31
2017-2018	110	85	25
2018-2019	113	91	22
2019-2020	120	96	24

### CONSTAT

Après avoir atteint un sommet de 133 élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle en 2013-2014, la courbe représentant le nombre d’élèves a légèrement augmentée par rapport à l’an dernier.





**PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE DE TOUTES PROVENANCES INSCRITE À NOTRE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (MOINS DE 20 ANS)**

Le deuxième tableau dresse un portrait de la clientèle de moins de 20 ans, de toutes provenances, qui s’inscrit pour une première fois, à temps plein, dans notre centre de formation professionnelle. Il distingue la clientèle de sexe masculin et de sexe féminin.

PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE DE TOUTES PROVENANCES INSCRITE À NOTRE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (MOINS DE 20 ANS)					
ANNÉE	TOTAL	PROVENANT DE NOTRE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE		AUTRES PROVENANCES	
2010-2011	312	100		212	
		M : 83	F : 17	M : 185	F : 27
2012-2013	433	135		298	
		M : 103	F : 32	M : 257	F : 41
2013-2014	408	133		275	
		M : 107	F : 26	M : 237	F : 38
2015-2016	362	120		242	
		M : 89	F : 31	M : 211	F : 31
2017-2018	343	110		233	
		M : 85	F : 25	M : 202	F : 31
2018-2019	312	113		199	
		M : 91	F : 22	M : 169	F : 30
2019-2020	318	120		198	
		M : 96	F : 24	M : 177	F : 21

**CONSTAT**

Après avoir atteint un sommet de 433 élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle en 2012-2013, le nombre d’élèves de moins de 20 ans se maintient à un nombre avoisinant les 315 élèves pour 2019-2020. Cette donnée est comparable au résultat de l’année de référence 2010-2011. Quant à nos cibles initiales fixées en 2010-2011, nous pouvons constater que le nombre d’inscriptions totales a connu une croissance du nombre d’élèves entre 2010 et 2018, pour ensuite connaître une décroissance en 2018-2019 nous ramenant à la donnée de référence. Le nombre d’inscriptions chez la clientèle de sexe féminin a, pour sa part, connu une hausse depuis 2010-2011 pour atteindre un sommet de 73 élèves et par la suite, se maintenir à près de 50 élèves. Quant à ce constat, il faut souligner que les programmes offerts à notre centre de formation professionnelle sont, en grande majorité, des métiers traditionnellement plus masculins.

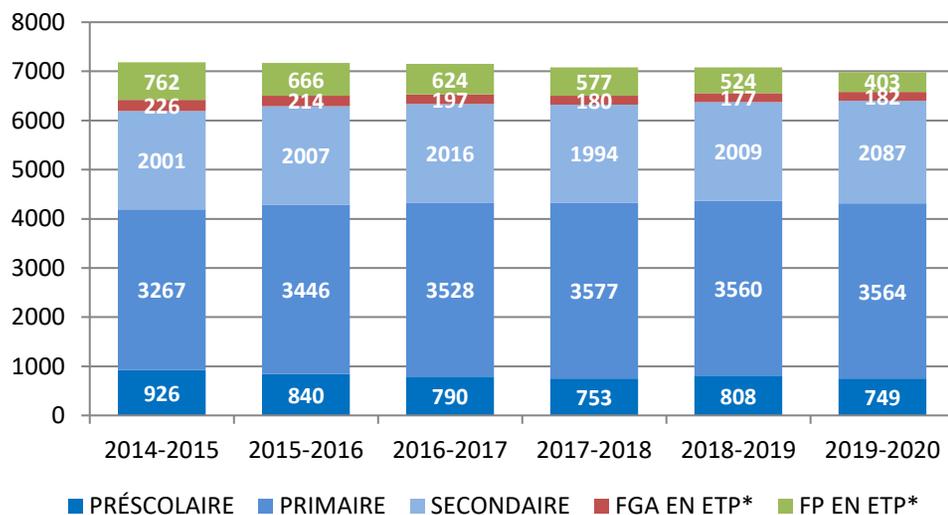


**COUP D'ŒIL SUR L'ORGANISATION — EFFECTIF SCOLAIRE**

Le centre de services scolaire comptait en 2019-2020 près de 7 000 élèves, dont 6 400 au préscolaire, primaire et secondaire, une hausse de quelque 23 élèves, à ce chapitre, par rapport à 2018-2019. On constate une baisse des ETP (équivalents temps plein) en formation professionnelle et une légère hausse en formation générale des adultes.

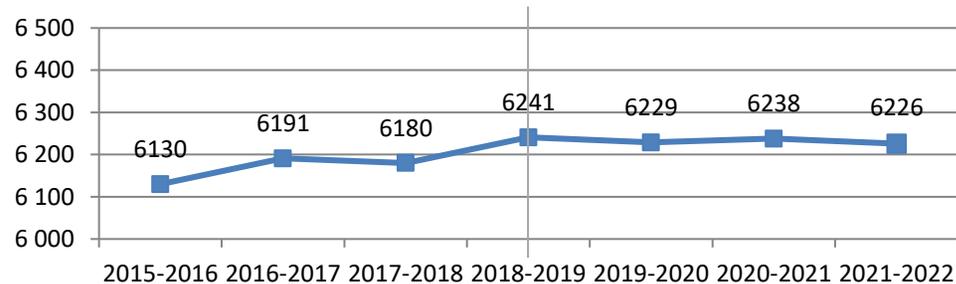
Selon les prévisions du MEES, la clientèle scolaire au préscolaire, au primaire et au secondaire devrait continuer de croître légèrement au cours des prochaines années. Elle aurait atteint son sommet en 2018-2019, avec 6 241 élèves, sommet qui fût dépassé par 136 élèves. Elle devrait ensuite décroître au fil des années. Même si l'effectif scolaire de l'ensemble du centre de services scolaire tend à décroître, on peut remarquer que pour le sous-secteur Saint-Patrice, Saint-François-Xavier et Saint-Ludger de Rivière-du-Loup, la clientèle scolaire continue de croître de façon considérable.

**ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SCOLAIRE GLOBAL (DONNÉES CSS)**

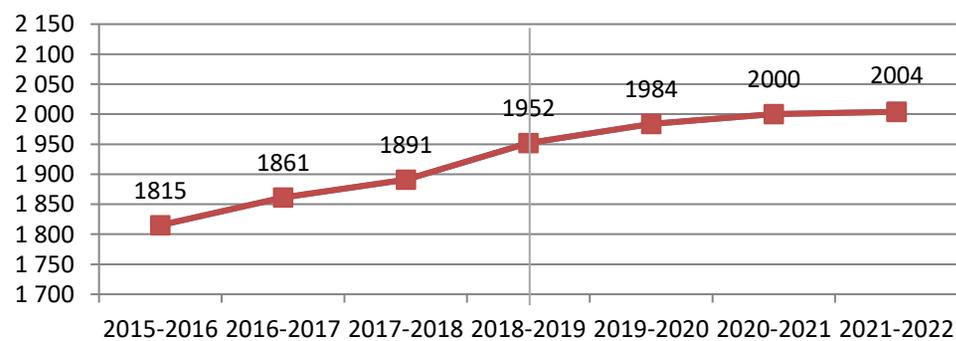


\* Équivalent temps plein

**ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SCOLAIRE - SECTEUR JEUNE (PRÉVISION DU MEES - ENSEMBLE DE LA CS)**



**ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SCOLAIRE - SECTEUR JEUNE (PRÉVISION DU MEES - SOUS-SECTEUR SAINT-PATRICE, SAINT-FRANÇOIS-XAVIER ET SAINT-LUDGER DE RIVIÈRE-DU-LOUP)**

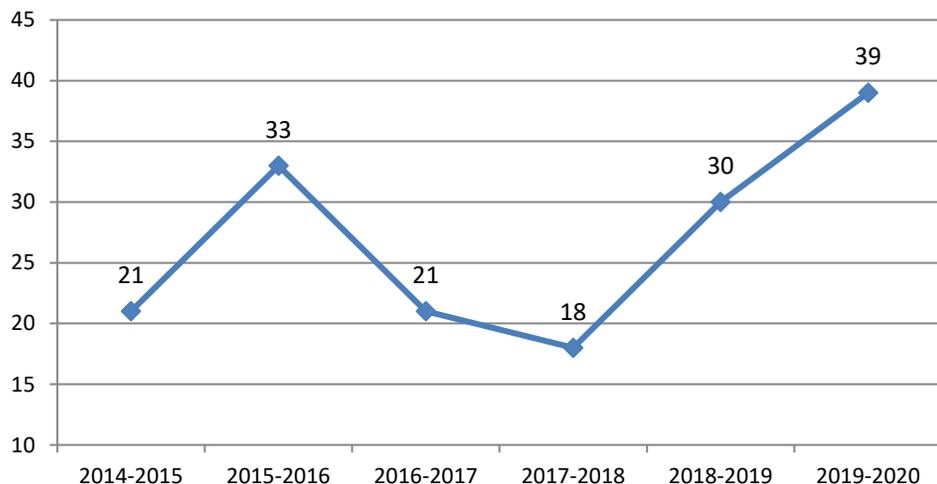


**COUP D’ŒIL SUR L’ORGANISATION — PERSONNEL**

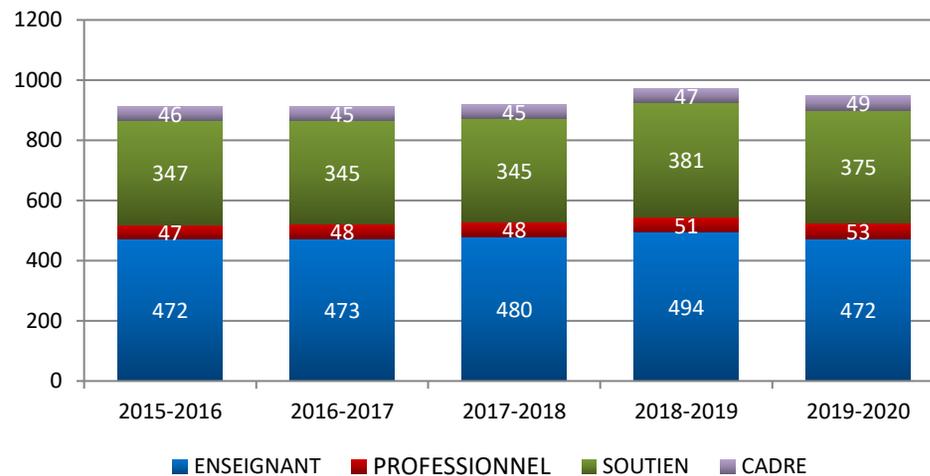
Le Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup compte plus de 900 employés réguliers. La très grande majorité (90 %) œuvre dans les établissements scolaires et intervient directement auprès des élèves.

Pendant quelques années, le centre de services scolaire a vu bon nombre des membres de son personnel prendre leur retraite. L’année 2019-2020 aura vu le nombre de ses retraités augmenter à 39 personnes. Il s’agissait de trois membres de son personnel professionnel, de vingt-quatre membres de son personnel enseignant et de douze membres de son personnel de soutien. Le centre de services scolaire a mis en place différentes mesures pour assurer la relève et continuer d’offrir des services de qualités.

**ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RETRAITÉS**  
(DONNÉES CS)



**ÉVOLUTION DU PERSONNEL RÉGULIER**  
(DONNÉES CS)



## COUP D'ŒIL SUR L'ORGANISATION

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup couvre le territoire juridictionnel des MRC de Kamouraska et de Rivière-du-Loup et une partie de la MRC de l'Islet. Ces MRC comptent un peu plus de 55 000 habitants qui sont répartis sur un vaste territoire du Québec.

Le centre de services scolaire, dont les services sont offerts à partir de trois centres,

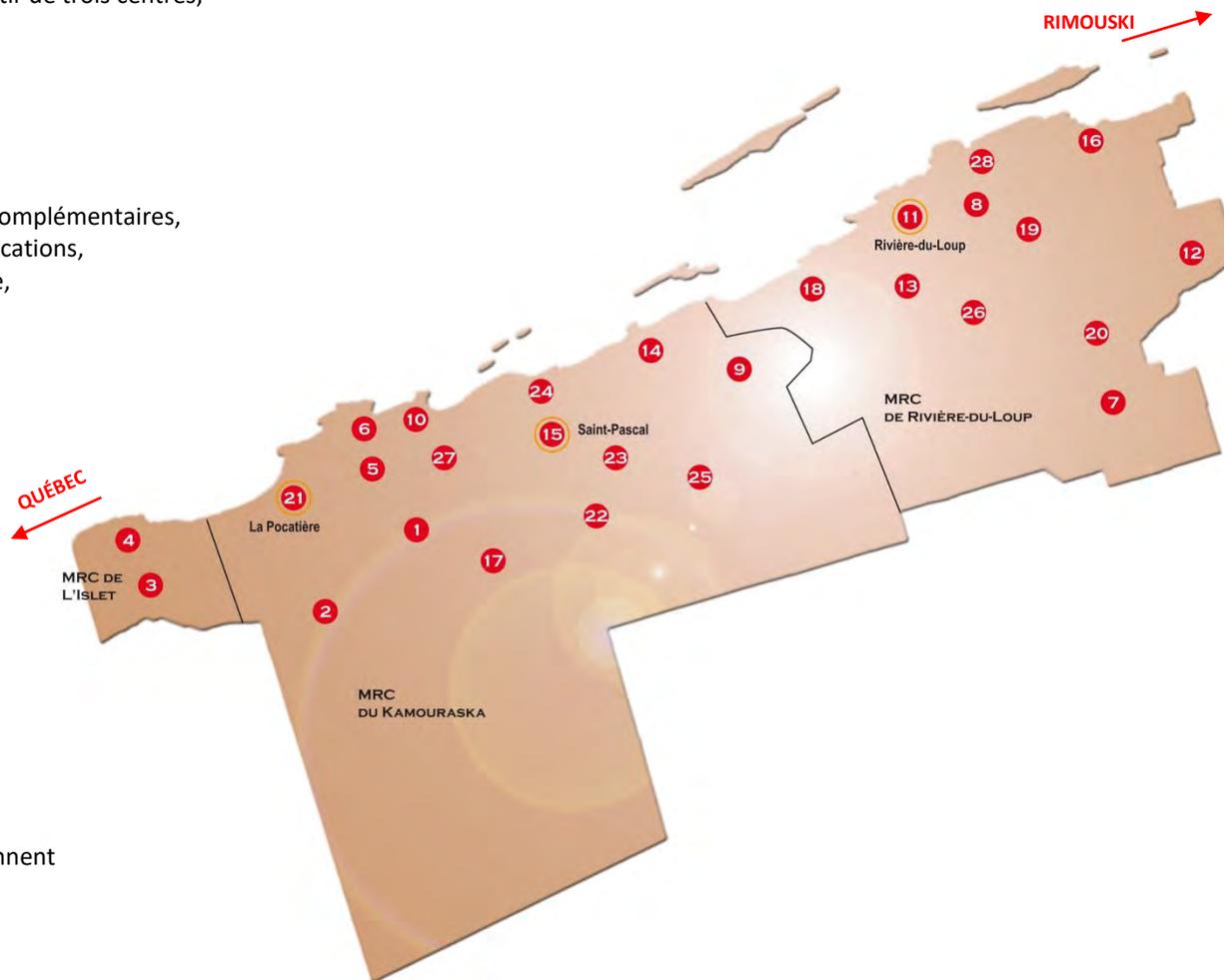
- Rivière-du-Loup
  - ▶ Direction générale,
  - ▶ Secrétariat général et communications,
  - ▶ Service des ressources humaines,
  - ▶ Service des ressources financières,
  - ▶ Service de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires,
  - ▶ Service des technologies de l'information et des communications,
  - ▶ Service des ressources matérielles et du transport scolaire,
- Saint-Pascal
  - ▶ Service de l'enseignement aux jeunes,
- La Pocatière
  - ▶ Point de services,

dessert une clientèle d'élèves jeunes et adultes répartis entre

- 31 écoles primaires,
- 1 école primaire et secondaire,
- 3 écoles secondaires,
- 1 centre d'éducation des adultes avec 3 points de services,
- 1 centre de formation professionnelle avec des antennes à Saint-Pascal et à La Pocatière.

La commission scolaire compte 27 services de garde qui interviennent auprès de 2 923 enfants (1 907 réguliers et 1 016 sporadiques).

Son parc immobilier est composé de 50 immeubles, dont une quarantaine est utilisée à des fins éducatives et mixtes.



**Écoles primaires**

- 1 École de l'Amitié (Saint-Gabriel-Lalemant)
- 2 École de l'Étoile-Filante (Saint-Onésime-d'Ixworth)
- 3 École de l'Orée-des-Bois (Sainte-Louise)
- 4 École de la Marée-Montante (Saint-Roch-des-Aulnaies)
- 5 École de la Pruchière (Saint-Pacôme)
- 6 École des Vents-et-Marées (Rivière-Ouelle)
- 8 École Desbiens (Saint-Arsène)
- 9 École Hudon-Ferland (Saint-Alexandre)
- 11 École internationale Saint-François-Xavier (Rivière-du-Loup)
- 10 École J.-C.-Chapais (Saint-Denis)
- 11 École Joly (Rivière-du-Loup)
- 12 École La Chanterelle (Saint-Paul-de-la-Croix)
- 11 École La Croisée I (Rivière-du-Loup)
- 11 École La Croisée II (Rivière-du-Loup)
- 13 École Lanouette (Saint-Antonin)
- 14 École Les Pèlerins (Saint-André)
- 15 École Monseigneur-Boucher (Saint-Pascal)
- 16 École Moisson-d'Arts (L'Isle-Verte)
- 17 École Notre-Dame (Mont-Carmel)
- 18 École Notre-Dame-du-Portage (Notre-Dame-du-Portage)
- 19 École Notre-Dame-du-Sourire (Saint-Épiphanie)
- 20 École Riou (Saint-François-Xavier-de-Viger)
- 11 École Roy (Rivière-du-Loup)
- 21 École Sacré-Cœur (La Pocatière)
- 22 École Saint-Bruno (Saint-Bruno)
- 23 École Sainte-Hélène (Sainte-Hélène)
- 24 École Saint-Louis de Kamouraska (Kamouraska)
- 25 École Saint-Louis de Saint-Joseph (Saint-Joseph)
- 26 École Saint-Modeste (Saint-Modeste)
- 27 École Saint-Philippe (Saint-Philippe-de-Néri)
- 28 École Vents-et-Marées (Cacouana)

**École primaire et secondaire**

- 7 École des Vieux-Moulins (Saint-Hubert)

**Services de garde**

- 16 Service de garde L'Isle-Verte (École Moisson-d'Arts)
- 19 Service de garde Saint-Épiphanie (École Notre-Dame-du-Sourire)
- 8 Service de garde Saint-Arsène (École Desbiens)
- 1 Service de garde Saint-Gabriel-Lalemant (École de l'Amitié)
- 26 Service de garde Saint-Modeste (École Saint-Modeste)
- 28 Service de garde Les Acrobates-de-la-Marée (École Vents-et-Marées)
- 7 Service de garde des Petits-Moulins (École des Vieux-Moulins)
- 11 Service de garde L'Envol (École Roy) et L'Envolée (École Joly)
- 11 Service de garde Beau-Soleil (École internationale Saint-François-Xavier)
- 11 Service de garde La Marelle (École La Croisée)
- 14 Service de garde Le Repaire-des-Petits-Mousses (École Les Pèlerins)
- 18 Service de garde Le Repaire-des-Moussaillons (École Notre-Dame-du-Portage)
- 13 Service de garde Le Coffre-aux-Trésors (École Lanouette)
- 9 Service de garde La Galaxie (École Hudon-Ferland)
- 23 Service de garde Sainte-Hélène (École Sainte-Hélène)
- 24 Service de garde Les Amis-de-la-Grève (École Saint-Louis de Kamouraska)
- 15 Service de garde Les Boute-en-train (École Monseigneur-Boucher)
- 22 Service de garde Saint-Bruno (École Saint-Bruno)
- 10 Service de garde Les Petits-Chapais (École J.-C.-Chapais)
- 27 Service de garde Les Aventuriers (École Saint-Philippe)
- 17 Service de garde Les Carmignons (École Notre-Dame)
- 21 Service de garde Les Charlicoeurs (École Sacré-Cœur)
- 2 Service de garde La Voie-Lactée (École de l'Étoile-Filante)
- 4 Service de garde des Deux-Clochers (École de la Marée-Montante)
- 3 Service de garde Le Petit-Boisé (École de l'Orée-des-Bois)
- 5 Service de garde L'Entre-2 (École de la Pruchière)
- 6 Service de garde Au-Gré-du-Vent (École des Vents-et-Marées)

**Écoles secondaires**

- 21 École polyvalente La Pocatière (La Pocatière)
- 11 École secondaire de Rivière-du-Loup (Rivière-du-Loup)
- 15 École secondaire Chanoine-Beaudet (Saint-Pascal)

**Centre de formation professionnelle**

- 11 Pavillon-de-l'Avenir
- 11 École L'Envol
- 15 Antenne (École secondaire Chanoine-Beaudet)
- 21 Antenne (École polyvalente La Pocatière)

**Centre d'éducation des adultes**

- 21 École Saint-Charles (La Pocatière)
- 11 École Thibaudeau (Rivière-du-Loup)
- 15 École Marguerite-Bourgeoys (Saint-Pascal)

**Centre de services**

- 21 Point de services de La Pocatière
- 11 Point de services de Rivière-du-Loup
- 15 Point de services de Saint-Pascal

**COUP D'ŒIL SUR L'ORGANISATION**

Le Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup assure le transport scolaire sur ce vaste territoire de quelque 3 500 km<sup>2</sup>.

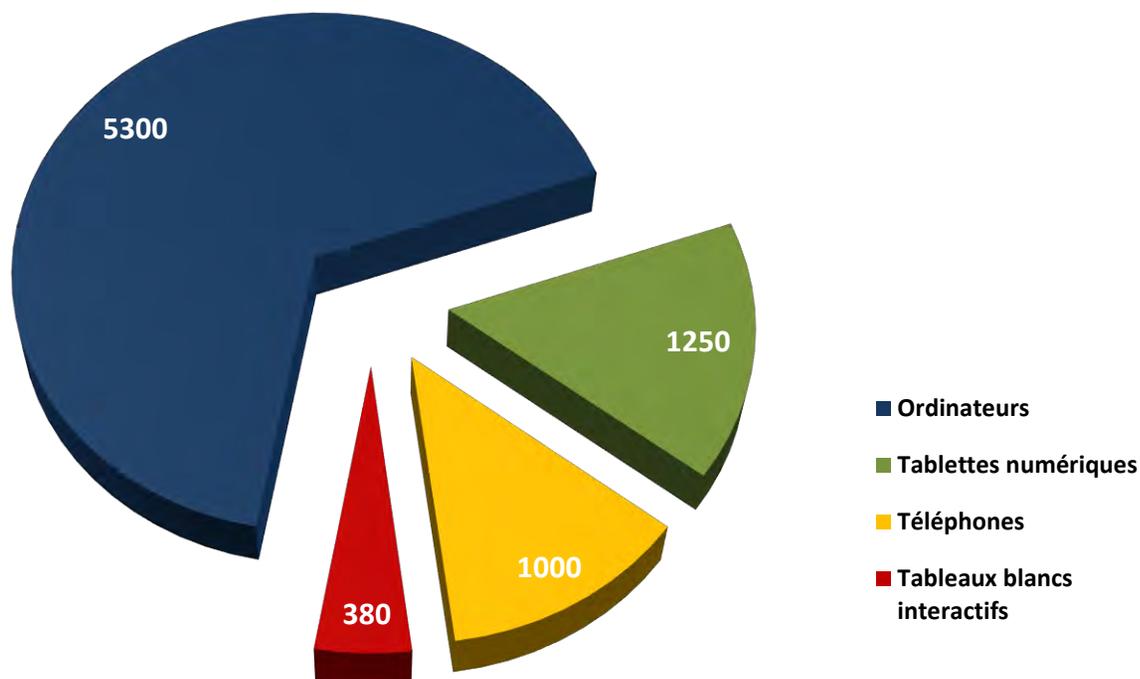


### COUP D'ŒIL SUR L'ORGANISATION

Le Service des technologies de l'information et des communications (TIC) a pour but de développer et de soutenir des solutions technologiques modernes afin de favoriser la réussite de tous les élèves. Celles-ci touchent autant la dimension pédagogique qu'administrative. Plus de 9 000 demandes de service sont traitées annuellement par le Service des TIC. Les outils mis en place sont utilisés quotidiennement par plus de 10 000 utilisateurs, élèves, personnel et membres de la communauté. De plus, les élèves ayant des difficultés d'apprentissage utilisent des solutions technologiques adaptées à leurs besoins. Le Service des TIC représente aujourd'hui un élément stratégique à la mission éducative du centre de services scolaire.

Afin d'assurer le fonctionnement de tous les équipements mis à la disposition des utilisateurs, le Service des TIC gère une infrastructure technologique comprenant un réseau de fibres optiques de 800 kilomètres, un réseau sans fil comptant près de 1 000 points d'accès, un réseau filaire à haut débit, un accès à Internet rapide et des équipements de sécurité modernes.

En 2019-2020, le Service des TIC a poursuivi la mise en place du plan d'action numérique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. De plus, en raison de la pandémie de COVID-19, le Service des TIC a soutenu l'ensemble des élèves et du personnel afin de réaliser des activités pédagogiques et administratives à distance. Le téléenseignement et le télétravail ont été au cœur de la transformation numérique de l'organisation. Parallèlement, le Service des TIC a poursuivi des projets de modernisation des infrastructures soutenant les services numériques dans ses établissements. Parmi les projets d'infrastructure réalisés, citons le remplacement des unités de traitement centralisées et la modernisation du réseau sans fil dans plusieurs bâtiments.



**ÉTAT FINANCIER 2019-2020**

Le 17 novembre 2020, le conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup a pris connaissance de l'état financier 2019-2020 pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020 ainsi que du rapport de l'auditeur indépendant.

Selon cet état financier, les revenus pour l'année scolaire 2019-2020 totalisent 102 662 235 \$ et les dépenses, quant à elles, se chiffrent à 104 280 229 \$, laissant ainsi un déficit d'exercice de 1 617 994 \$.

Le surplus accumulé s'établit, après les résultats 2019-2020, à 14 175 316 \$. Selon les règles budgétaires et financières du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), une partie de ce surplus accumulé ne peut être utilisée. Il s'agit d'un montant de 5 119 850 \$, soit la valeur des terrains pour 1 782 388 \$ et la valeur des provisions pour avantages sociaux pour 3 337 462 \$. Le surplus accumulé disponible aux fins de calcul de la limite d'utilisation permise par le gouvernement correspond donc à 9 055 466 \$. Malgré ce surplus disponible, la limite d'utilisation établie par le ministère pour l'année scolaire 2020-2021 est de 1 578 764 \$.

Depuis l'intégration des centres de services scolaires (anciennes commissions scolaires) dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec – comptes publics, quatre rapports financiers trimestriels et un rapport financier annuel pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020 (année financière scolaire) ont été rédigés et envoyés au MEES. De plus, à compter d'avril 2019 et pour chaque mois de l'année scolaire 2019-2020, un rapport mensuel est aussi rédigé et transmis au MEES.

L'année scolaire 2019-2020 n'a subi aucune nouvelle compression budgétaire effectuée par le MEES. Cependant, les anciennes compressions budgétaires demeurent toujours récurrentes et présentes. Depuis 2011-2012, c'est plus de 3 M \$ de compressions budgétaires cumulées qui furent soustraites des allocations du MEES.

Pour l'année financière 2019-2020, il y a une deuxième baisse de la taxe scolaire. Le nouveau mode de taxation scolaire instauré par le gouvernement fixe un même taux de taxe scolaire. Cette réforme de la taxe scolaire vise à réduire les iniquités sur une période de trois ans et à rendre le régime de la taxation plus transparent pour les contribuables. Elle allège ainsi le fardeau fiscal des contribuables par l'introduction de deux volets :

- Un taux unique de la taxe scolaire fixé par le gouvernement :
  - o Taux effectif moyen passe de 26,107 ¢ qu'il était en 2018-2019 à 19,561 ¢ du 100 \$ d'évaluation scolaire uniformisée pour l'année scolaire 2019-2020 représentant une diminution d'un montant de revenu de taxe scolaire de près de 2.5 M \$ (diminution cumulée des deux dernières années de près de 5 M\$);
- Une exemption récurrente du premier 25 000 \$ sur la valeur des immeubles imposables :
  - o Pour notre centre de services scolaire, cela représente une autre baisse de revenus de taxe scolaire de 1 423 757 \$ qui est assumée par une compensation d'exemption du gouvernement.

Tel qu'indiqué au résumé de l'état financier 2019-2020, les revenus de la taxe scolaire sont de 8 861 904 \$, soit 8,6 % de l'ensemble des revenus de l'année scolaire 2019-2020.

L'année financière terminée au 30 juin 2020 est également la poursuite de la part du MEES du modèle d'allocations des ressources accordées pour les activités éducatives de la formation générale des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle, modèle regroupant plusieurs mesures sous 3 grandes familles : mesures d'appui, adaptation scolaire et régions et petits milieux.

## ÉTAT FINANCIER 2019-2020

Parmi ces mesures identifiées par le ministère en 2019-2020 et destinées directement aux établissements scolaires :

- Mesures d'appui :
  - o Maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé;
  - o Réussite des élèves en milieu défavorisé – Agir autrement au primaire et au secondaire (écoles de rangs déciles 7, 8, 9 et 10);
  - o Études dirigées au secondaire (écoles de rangs déciles 7, 8, 9 et 10);
  - o Réussite en lecture et écriture au primaire (écoles de rangs déciles 7, 8, 9 et 10);
  - o À l'école, on bouge!;
  - o Aide aux parents;
  - o Seuil minimal de services pour les élèves;
  - o Activités parascolaires au secondaire;
  - o Prévention de l'intimidation et de la violence à l'école – interventions efficaces;
  - o Fréquentation et réussite des jeunes en formation professionnelle;
  - o Activités d'exploration professionnelle des adultes en formation générale;
  - o Formation continue sur l'usage des technologies;
  - o Acquisition de livres et documentaires;
  - o Acquisition de livres de littérature jeunesse pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1er cycle du primaire;
  - o Accroche-toi en formation générale des adultes;
  - o Soutenir le leadership pédago-numérique à la formation générale des adultes;
  - o La culture à l'école – Activités culturelles;
  - o Sorties scolaires en milieu culturel;
  - o Accroche-toi en formation professionnelle;
  - o Formation en réanimation cardio-respiratoire au secondaire;
  - o Ressources professionnelles pour intervenir tôt;
  - o Matériel pour les classes et les services de garde - Maternelles 4 ans à temps plein en milieux défavorisés;
  - o École accessible et inspirante.
- Adaptation scolaire :
  - o Soutien à l'intégration en classe des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- Régions et petits milieux :
  - o Soutien en mathématiques au secondaire;
  - o Vitalité des petites communautés.

Au niveau des investissements, le centre de services scolaire a procédé, dans l'année scolaire 2019-2020, à d'importants travaux de construction, d'améliorations et de rénovations majeures de ses bâtiments pour une somme

de 5 891 811 \$, dont la construction d'un gymnase et à des aménagements de terrain et de cours d'école pour une somme de 57 909 \$. Des acquisitions furent effectuées en mobilier, appareillage et outillage pour un montant de 907 424 \$, et en équipements informatiques et de télécommunication multimédia pour 1 044 420\$. Ces investissements en 2019-2020 totalisent 7 901 564 \$.

Le 13 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale qui continue de se propager au Canada et dans le monde. Cette pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son écllosion ont entraîné des perturbations importantes des activités du Centre de services scolaire ainsi que d'importants impacts aux résultats financiers de l'année scolaire 2019-2020. La somme des pertes de revenus de financement du MEQ, la baisse des revenus propres, les coûts additionnels liés à cette pandémie et les économies de dépenses d'activités non réalisées se situe à plus de 2,6 M\$. Une partie importante des pertes de financement du MEQ est due à la baisse d'inscription des élèves en formation professionnelle pendant la fermeture de notre centre de formation. Les services de garde étant aussi fermés et/ou déclarés services de garde d'urgence ont connu une baisse significative de revenus de contributions de parents. Depuis mars 2020, pour fins de la reddition de comptes gouvernementale, le gouvernement demande le recensement mensuel des coûts additionnels directement associés à la COVID-19, ainsi que les pertes de revenus subies par le centre de services scolaire et aussi les économies de coûts, s'il y a lieu, découlant de la pandémie.

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup a pris et continue de prendre les mesures nécessaires à la suite de cette pandémie afin de minimiser les répercussions sur ses élèves. Elle réaffirme que les efforts seront toujours déployés et priorisés afin d'assurer, selon les disponibilités budgétaires, les meilleurs services éducatifs requis à l'ensemble de nos élèves.

**Claudel Gamache**

*Directeur du Service des ressources financières*

ÉTAT FINANCIER 2019-2020

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	8 283 028 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	9 483 395
Subvention à recevoir affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles	3 150 802
Subvention à recevoir – Financement	11 268 651
Taxe scolaire à recevoir	255 294
Débiteurs	962 941

**TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS** 33 404 111 \$

PASSIFS

Créditeurs et frais courus à payer	10 844 950 \$
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	7 610 848
Revenus perçus d'avance	271 550
Provision pour avantages sociaux	4 121 671
Dettes à long terme à la charge de la commission scolaire	5 579 609
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	82 873 405
Autres passifs	1 728 995

**TOTAL DES PASSIFS** 113 031 028 \$

**ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)** (79 626 917) \$

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles	93 687 493 \$
Charges payées d'avance	114 740

**TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS** 93 802 233 \$

**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ** 14 175 316 \$

ÉTAT DES RÉSULTATS

REVENUS

Subvention de fonctionnement du MEES	85 642 918 \$
Autres subventions et contributions	145 309
Taxe scolaire	8 861 904
Droits de scolarité et frais de scolarisation	424 654
Ventes de biens et services	6 309 156
Revenus divers	956 370
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	321 924

**TOTAL DES REVENUS** 102 662 235 \$

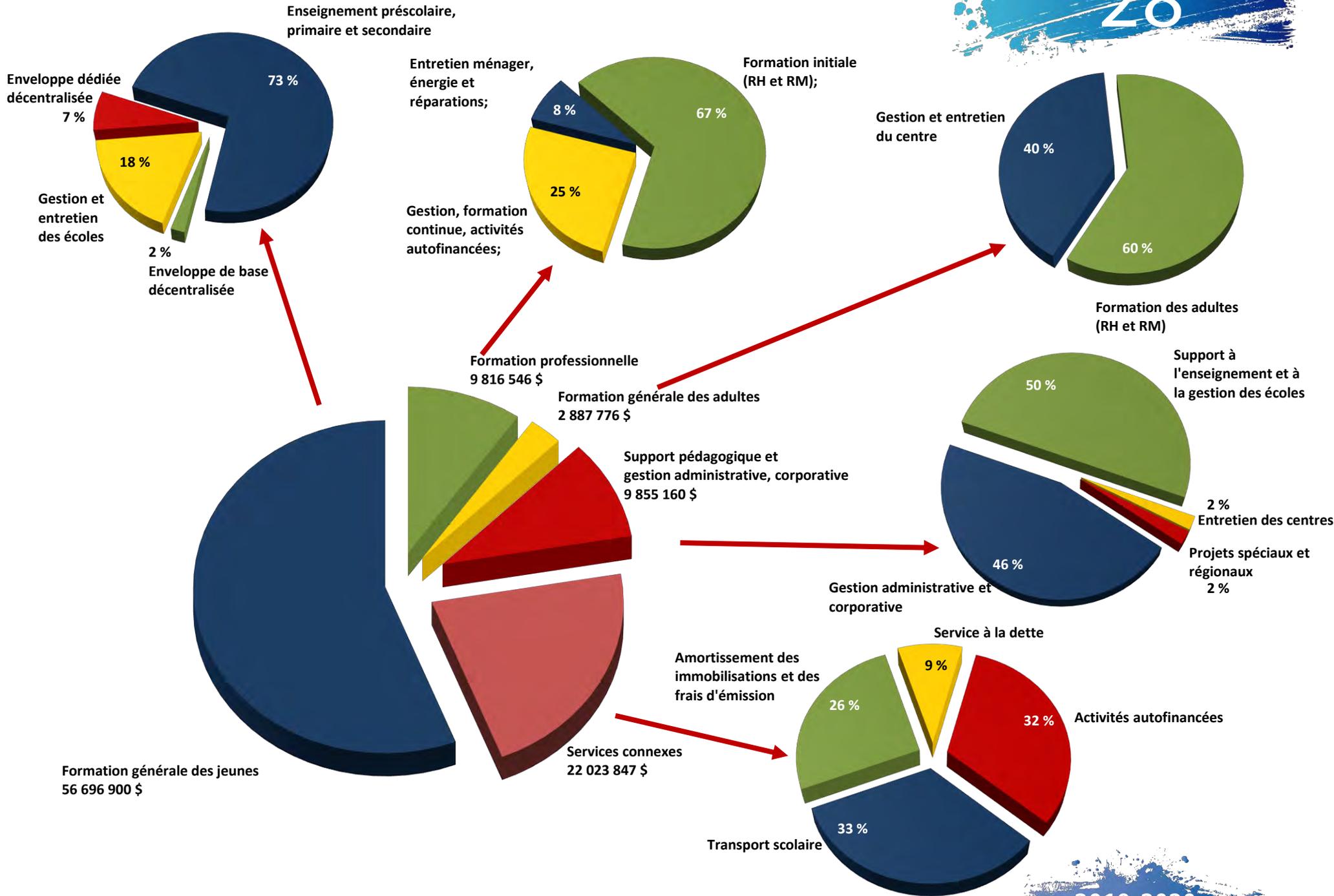
CHARGES

Activités d'enseignement et de formation	48 227 386 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	24 092 668
Services d'appoint	12 411 609
Activités administratives	4 829 934
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	11 875 192
Activités connexes	2 779 557
Charges liés à la variation de la provision pour avantages sociaux	63 401
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	482

**TOTAL DES CHARGES** 104 280 229 \$

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE

(1 617 994) \$



**RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES  
(article 220.2 LIP)**

**Rapport du commissaire à l'éthique**

Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours de l'année scolaire 2019-2020.

**Clément Bernier**

Commissaire à l'éthique

**RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DE LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES PAR LES ÉLÈVES OU LEURS PARENTS  
(article 220.2 LIP)**

**Rapport du Responsable de l'examen des plaintes**

La philosophie à la base de l'examen des plaintes repose sur l'accueil, l'écoute et la recherche de solutions justes et équitables, dans le meilleur intérêt de l'élève, et avec la collaboration des parents et de tous les intervenants concernés.

Dans le cadre de l'application de la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, le Secrétariat général a répondu à quelques situations en 2019-2020. Seulement deux (2) de celles-ci ont été formulées en plainte formelle. Les autres ont pu être réglées via le processus préconisé, soit celui d'une recherche de solutions dans le respect des règles et dans le meilleur intérêt de l'élève.

Les principaux sujets d'insatisfaction sont : confidentialité, services éducatifs dispensés et services connexes.

**CONCLUSION**

Avec plus de 7 000 élèves jeunes et adultes inscrits dans nos établissements et plus de 1 100 employés dont plus de 90 % œuvrent auprès des élèves, le centre de services scolaire peut conclure que le nombre de situations ayant nécessité l'intervention du Responsable de l'examen des plaintes est plus que satisfaisant.

Le travail de collaboration et une communication positive entre tous les acteurs (parents, personnel, direction) demeurent des facteurs clés dans la gestion des plaintes. L'élève demeure toujours au cœur de nos préoccupations.

**Geneviève Soucy**

Responsable de l'examen des plaintes

**RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DE LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES PAR LES ÉLÈVES OU LEURS PARENTS  
(article 220.2 LIP)**

**Rapport du protecteur de l'élève**

Lorsque le processus d'examen des plaintes mis en place par le centre de services scolaire n'a pu apporter de résultats satisfaisants, les élèves ou leurs parents peuvent communiquer avec le protecteur de l'élève qui pourra se saisir d'une plainte en lien avec les services offerts aux élèves. Encore une fois, la philosophie à la base de l'examen des plaintes repose sur l'accueil, l'écoute et la recherche de solutions justes et équitables, dans le meilleur intérêt de l'élève, et avec la collaboration des parents et de tous les intervenants concernés.

Dans le cadre de l'application de la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, le protecteur de l'élève a reçu 1 plainte en 2019-2020.

**Guy Robitaille**

Protecteur de l'élève

*Le rapport annuel 2019-2020 du protecteur de l'élève est disponible auprès du Secrétariat général du centre de services scolaire.*



Document complémentaire  
sur notre site Web

*Rapport du protecteur de l'élève*

<https://www.cskamloup.qc.ca/notre-organisation/demandes-et-plaintes/traitement-des-plaintes-et-protecteur-de-leleve/>

**RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DE LA LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES  
(article 25 de la loi)**

**Rapport du responsable du suivi des divulgations**

Aucun acte répréhensible n'a été constaté au cours de l'année scolaire 2019-2020.

**Geneviève Soucy**

Responsable du suivi des divulgations



Documents complémentaires  
sur notre site Web

*Procédure visant à faciliter la divulgation des  
actes répréhensibles*

*Formulaire de divulgation*

[https://www.cskamloup.qc.ca/notre-  
organisation/demandes-et-plaintes/loi-sur-la-  
divulgation-dun-acte-reprehensible/](https://www.cskamloup.qc.ca/notre-organisation/demandes-et-plaintes/loi-sur-la-divulgation-dun-acte-reprehensible/)

**RAPPORT CONCERNANT L'UTILISATION DES RESSOURCES –**

**OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES  
(article 275.2 LIP)**



Documents complémentaires  
sur notre site Web

*Objectifs, principes et critères de répartition des  
ressources 2019-2020*

[https://www.cskamloup.qc.ca/notre-  
organisation/lois-reglements-politiques-et-ecrits-  
de-gestion/](https://www.cskamloup.qc.ca/notre-organisation/lois-reglements-politiques-et-ecrits-de-gestion/)

**RAPPORT CONCERNANT L'UTILISATION DES RESSOURCES –**

**APPLICATION DE LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT, L.R.Q., CHAP. G-1.001 (article 20 de la loi)**

La commission scolaire a procédé à l'application de la LGCE, pour l'année 2019-2020, comme suit :

<b>GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS</b>						
<b>MESURES RELATIVES AUX EFFECTIFS (Articles 12 et suivants)</b>						
<b>(PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2019 AU 31 MARS 2020)</b>						
	<b>PERSONNEL D'ENCADREMENT</b>	<b>PERSONNEL PROFESSIONNEL</b>	<b>PERSONNEL ENSEIGNANT</b>	<b>PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIEN ET ASSIMILÉ</b>	<b>PERSONNEL OUVRIER, D'ENTRETIEN ET DE SERVICE</b>	<b>TOTAL</b>
<b>EFFECTIFS AUTORISÉS (en heures payées)</b>	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	1 664 280
<b>EFFECTIFS UTILISÉS (en heures payées)</b>	90 231	104 988	879 612	447 829	100 664	1 653 324
<b>(% relatif)</b>	(5,4 %)	(6,4 %)	(53,2 %)	(28,9 %)	(6,1 %)	
<b>NOMBRE D'EMPLOYÉS VISÉS</b>	58	77	928	580	88	1 731
<b>(% relatif)</b>	(3,4 %)	(4,4 %)	(53,6 %)	(33,5 %)	(5,1 %)	
<b>SOLDE (DÉFICIT) INUTILISÉ (en heures payées)</b>	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	10 956

**RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT, L.R.Q., CHAP. G-1.011 (article 20 de la loi)**

La commission scolaire a procédé à l'application de la LGCE, pour l'année 2019-2020, comme suit :

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS		
MESURES RELATIVES AUX CONTRATS DE SERVICES (Articles 15 et suivants) (PÉRIODE DU 1 <sup>ER</sup> JUILLET 2017 AU 30 JUIN 2018)		
CATÉGORIES DE CONTRATS	NOMBRE	MONTANT TOTAL
À UNE PERSONNE PHYSIQUE (10 000 \$ ET PLUS)*	5	195 086 \$
À UNE PERSONNE MORALE (25 000 \$ ET PLUS)**	12	1 017 199 \$
TOTAL	17	1 212 285 \$

* Explication des contrats : (10 000 \$ et plus – personnes physiques)	Nicolas Thiboutot Architecture Daniel Dumont (4 contrats)	19 800 \$ 175 286 \$	Contrat d'entretien ménager Contrat de services professionnels en architecture
--	--	-------------------------	---

** Explication des contrats : (25 000 \$ et plus – personnes morales)	Les architectes Goulet & Lebel (2012) inc. (4 contrats) Atelier 5 inc. (4 contrats) Onico Inc. LGT inc. Cima + S.E.N.C. Stantec Experts-conseils	235 332 \$ 232 079 \$ 258 671 \$ 123 895 \$ 126 650 \$ 40 572 \$	Contrat de services professionnels en architecture Contrat de services professionnels en architecture Contrat de services professionnels en architecture Services professionnels en ingénierie civile et structure Services professionnels en ingénierie civile et structure Services professionnels en ingénierie civile et structure
---	---	---	---

Rédaction

**ANTOINE DÉRY, GENEVIÈVE SOUCY**

Collaboration

**CAROLINE BEAUDOIN, CLAUDEL GAMACHE,  
CAROLINE DUFOUR, MARIO RICHARD, MARTINE SIROIS,  
NATHALIE BÉLANGER, BENOIT OUELLET**

Conception, mise en pages, élaboration et intégration Web

**HÉLODIE DIONNE, GUY LAVOIE**

Support

**MÉLISSA BEAULIEU, DIANE BOSSÉ, STÉPHANE DIONNE**

Révision

**HÉLODIE DIONNE**

Reliure (version papier)

**HÉLODIE DIONNE**

Réalisation

**ANTOINE DÉRY – DIRECTION GÉNÉRALE  
GENEVIÈVE SOUCY – SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET COMMUNICATIONS  
NATHALIE BÉLANGER – ÉDUCATION DES ADULTES  
CAROLINE BEAUDOIN – SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE  
CLAUDEL GAMACHE – SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES  
CAROLINE DUFOUR – SERVICES ÉDUCATIFS JEUNES  
BENOIT OUELLET – FORMATION PROFESSIONNELLE  
MARIO RICHARD – SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS  
MARTINE SIROIS – SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

© Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup. Décembre 2020. Tous droits réservés.

*Droits photographie et visuel : Stéphane Rauzada, Anastasia Popova, kolopach – Fotolia.com*

**Centre  
de services scolaire  
de Kamouraska –  
Rivière-du-Loup**

**Québec** 